



/ INFORMATIONS AUX ADMINISTRÉS /

Cérémonie patriotique

19

JUIL.

11h45

Place Xavier Suquet

 AJOUTER À VOTRE CALENDRIER

JOURNÉE NATIONALE A LA MÉMOIRE DES VICTIMES DES CRIMES RACISTES ET ANTISÉMITES DE L'ETAT FRANÇAIS ET D'HOMMAGE AUX "JUSTES" DE FRANCE

DÉROULEMENT DU PROGRAMME

11h45 : Rassemblement devant le monument aux morts

- . La musique joue "Le Chant des Marais"
- . Levée des couleurs par la police municipale
- . Refrain de la Marseillaise
- . Lecture du message du Ministre délégué aux Anciens Combattants par Monsieur le Maire
- . Dépôt de gerbe par Monsieur le Maire ou son représentant accompagné de Monsieur Draï

Sonnerie aux Morts – Minute de silence – Hymne national

- . Monsieur le Maire ou son représentant accompagné de Madame l'adjointe délégué aux cérémonies patriotiques et les autorités saluent les drapeaux
- . La musique joue une marche militaire durant le salut des drapeaux
- . Départ des drapeaux



- ▶ [NOTRE STRUCTURE](#)
- ▶ [ACCUEIL](#)
- ▶ [MENTIONS LÉGALES](#)
- ▶ [PLAN DU SITE](#)
- ▶ [GESTION DES COOKIES](#)

OFFICE DE TOURISME DE BANDOL CATÉGORIE I
ALLÉES ALFRED VIVIEN
83150 BANDOL

HORAIRES D'OUVERTURE :

OCTOBRE À MAI :
TOUS LES JOURS DE 10 H À 18 H

JUIN À SEPTEMBRE :
TOUS LES JOURS DE 9 H À 19 H

☎ 04 94 29 41 35

